

**PROCÉDURE DE DÉDOUANEMENT ZÉRO CONTACT**

**La lutte contre la COVID-19 dans un pays enclavé :  
mesures prises par les douanes du BHOUTAN**

---

**PARTIE I : POSTES-FRONTIÈRES TERRESTRES**

**1. Profil des échanges internationaux du Bhoutan**

Le Bhoutan est un pays himalayen enclavé entre deux géants : la Chine et l'Inde. Dans l'ensemble, quelque 95 % des échanges internationaux du Bhoutan se font par voie terrestre et seulement 5 % par voie aérienne. Par ailleurs, en raison de la très haute altitude de la chaîne himalayenne et de son terrain accidenté au nord, à l'est et à l'ouest, le Bhoutan fait principalement commerce avec l'Inde via ses frontières terrestres méridionales, soit 80 % du volume de ses échanges. Les marchandises importées au Bhoutan en provenance d'autres pays que l'Inde transitent aussi par l'Inde.

**2. Difficultés engendrées par la pandémie de COVID-19**

Compte tenu du profil des échanges internationaux du Bhoutan, l'actuelle pandémie de COVID-19 pose un risque et des difficultés immenses pour les organismes de réglementation des flux transfrontières et de lutte contre la fraude. Point positif, elle a poussé tous les organismes présents aux frontières à instaurer un degré élevé de coordination et de coopération, non seulement au Bhoutan mais aussi dans le monde entier. Compte tenu des risques considérables que pose la COVID-19 et de leur rôle stratégique dans la chaîne logistique du commerce international, les douanes ont une plus grande part de responsabilité dans la protection des pays. Dans ces conditions, et vu leurs ressources limitées et les progrès technologiques, les douanes du Bhoutan ont pris des mesures innovantes pour limiter les risques. Des procédures de dédouanement permettant d'éviter tout contact ont été envisagées aux frontières terrestres, où un énorme volume d'envois et de marchandises est acheminé dans le pays par des transporteurs et des conducteurs étrangers.

**3. Mesures adoptées**

Le gouvernement royal du Bhoutan a lancé plusieurs stratégies de riposte pour contenir la propagation de la COVID-19 dans la collectivité et éviter de faire entrer le virus dans le pays. Ce faisant, il a accru la pression et la responsabilité pesant sur les douanes, notamment aux frontières terrestres, où les transporteurs sont majoritairement analphabètes. Pour assurer l'efficacité de la lutte contre l'épidémie, les douanes du Bhoutan ont adopté des mesures innovantes qui sont succinctement présentées ci-après. Elles visent à ce que le dédouanement se déroule sans le moindre contact et à ce que la mainlevée des envois donne lieu au moins d'interférences possibles pour les agents des douanes.

### **3.1. Procédures de dédouanement zéro contact (aperçu)**

En un clin d'œil : les véhicules chargés entrent dans la zone douanière et les conducteurs étrangers déposent les documents dans la boîte de dépôt qui leur est désignée à cet effet. Les véhicules sont ensuite dirigés vers la zone de transbordement, où leur cargaison est transférée sur des véhicules bhoutanais. Pendant que le transbordement est effectué de façon planifiée par les agents affectés à cette tâche, qui utilisent les équipements de protection adaptés et maintiennent les distances physiques voulues, les conducteurs étrangers sont escortés vers une structure temporaire où ils peuvent se reposer en attendant que le transbordement soit achevé. Une fois celui-ci terminé, ils quittent la zone douanière/le poste-frontière avec leur camion vide. Les documents papier qui ont été déposés dans la boîte de dépôt (déclarations électroniques également possibles) y restent toute la nuit pour contenir le virus dans la mesure du possible. En outre, non seulement les douanes facilitent les échanges et dédouanent les marchandises mais encore elles s'assurent que les zones douanières sont désinfectées avant et après les procédures de dédouanement.

Durant l'ensemble du processus, les douaniers n'ont aucun contact avec les ressortissants étrangers, ils maintiennent impérativement les distances physiques et suivent rigoureusement toutes les étapes du processus. Par ailleurs, les mesures d'inspection matérielles ont été assouplies à moins que des renseignements précis ne soient reçus ou une infraction sérieuse constatée.

### **3.2. Contrôles stricts des voyageurs**

Comme les frontières terrestres sont très poreuses et que la circulation des gens et des voyageurs est libre entre l'Inde et le Bhoutan, les entrées et sorties ont été placées sous étroite surveillance dès la flambée de COVID-19. Même si la liberté de circulation a été temporairement suspendue, les douaniers aident les responsables des autorités sanitaires à vérifier la température des voyageurs qui entrent dans le pays.

### **3.3. Points d'entrée et de sortie distincts pour les véhicules normaux aux postes-frontières**

Pour répondre aux besoins fonctionnels actuels, diverses procédures opérationnelles standards ont été mises au point, comme la désignation de points d'entrée et de sortie distincts pour les véhicules étrangers et bhoutanais traversant la frontière, et ce afin de réduire les contacts entre personnes.

### **3.4. Exonération de droits et taxes (articles 47 et 75 de la loi sur les douanes du Bhoutan, 2017)**

Pour soutenir l'économie fragile du Bhoutan et assurer l'approvisionnement ininterrompu du pays en marchandises de première nécessité, les transactions et échanges commerciaux transfrontaliers se sont poursuivis de façon fluide et sans entrave. Pour atténuer l'impact de la COVID-19 sur les opérateurs et sur le secteur commercial dans son ensemble, le gouvernement du Bhoutan a reporté le versement des droits et taxes de trois mois (avril-juin 2020) pour les opérateurs identifiés qui importent des marchandises considérées comme étant de première nécessité.

### **3.5. Accès restreint au bâtiment administratif et fonctionnel des douanes**

Pour limiter les risques que pose la COVID-19, la zone du bâtiment administratif et fonctionnel des douanes a été immédiatement bouclée. Seuls certains agents, essentiellement les agents en douane et les transitaires (ADT), ont le droit d'y pénétrer. Même les opérateurs n'y ont pas accès. Par ailleurs, le nombre d'ADT a été réduit et leurs bureaux ont été restructurés conformément aux procédures de distanciation sociale.

### **3.6. Mesures de sécurité concernant les agents de chargement**

Pour la sécurité des agents de chargement indépendants qui travaillent dans les petits ports secs, un protocole de transbordement des marchandises a été mis en place dans la zone douanière. Selon ce protocole, les agents de chargement doivent maintenir une bonne distance physique entre eux lors du transbordement, du déchargement et du chargement des marchandises et doivent se laver les mains régulièrement. Il s'agit essentiellement de jeunes au chômage et de bénévoles qui ont subi des pertes suite à la fermeture de leur entreprise.

### **3.7. Autres initiatives**

Utilisation de *l'application « Druk Trace » pour la recherche des contacts*, qui permet de recenser les personnes susceptibles d'être entrées en contact direct avec une personne ayant contracté la COVID-19 dans des lieux publics ou dans les transports en commun.

Afin de réduire les grands rassemblements sur le lieu de travail, les agents des douanes restent principalement à leur bureau ou font du télétravail.

En outre, les douanes bhoutanaises ont mis en application la liste de l'OMD reprenant le classement de référence dans le SH des fournitures médicales liées à la COVID-19.

---

## Assurer la continuité de la chaîne logistique durant la pandémie de COVID-19

Faciliter la circulation transfrontalière des produits de secours et des denrées de première nécessité	Soutenir l'économie et la continuité de la chaîne logistique	Protéger les agents	Protéger la société
<p>Assurer une coordination et une coopération avec d'autres autorités gouvernementales dans un souci de facilitation, de fluidité et de rapidité du dédouanement des marchandises</p> 	<p>Assurer la continuité de la chaîne logistique et limiter les interruptions, en allongeant le temps de travail au-delà des horaires normaux</p> 	<p>Fournir des équipements de protection personnelle aux agents, par exemple des masques, des gants et du gel hydroalcoolique</p> 	<p>Apporter une aide en vérifiant la température de tous les voyageurs qui entrent au Bhoutan</p> 
<p>Dédouaner en priorité les marchandises de première nécessité</p> 	<p>Introduire des mesures facilitatrices, par exemple accepter les copies des documents.</p> 	<p>Appliquer des mesures de distanciation sociale.</p> 	<p>Séparer les zones d'entrée et de sortie des véhicules étrangers et nationaux afin qu'il n'y ait aucun contact.</p>
<p>Simplifier la procédure de dédouanement des importations pour accélérer la circulation des envois.</p> 	<p>Communiquer fréquemment avec les homologues indiens et les Bureaux de transit situés en dehors du pays pour faciliter le dédouanement des envois, ce qui est extrêmement important pour le gouvernement et le public en général dans cette situation critique.</p>	<p>Suivre le protocole de mainlevée sans contact</p> 	<p>Créer des zones de repos pour les conducteurs étrangers.</p>

## PARTIE II : AÉROPORT INTERNATIONAL

### 4. Objectifs et principes du dédouanement pendant la COVID 19 :

- Assurer l'absence de contacts physiques lors du dédouanement.
- Se concentrer sur les mesures préventives et de sécurité.
- Assurer une prestation de service accélérée avec des effectifs réduits.

- Conserver le fret dans un dépôt temporaire pendant au moins 24 heures avant le dédouanement.

## **5. Contrôle des voyageurs**

- Assurer une coordination avec le comité de facilitation de l'aéroport au sujet du contrôle des voyageurs.
- Aider au contrôle des vols affrétés pour rapatrier des citoyens bhoutanais qui étaient à l'étranger.
- Procéder à des vérifications minimales et au contrôle accéléré des voyageurs.
- Aider les autorités aéroportuaires à vérifier la température des passagers.
- Les autorités du transport aérien procèdent à la désinfection des bureaux, du fret, des bagages et des carrousels à bagages en consultation avec les autorités sanitaires responsables de la quarantaine.

## **6. Dédouanement du fret**

- Assurer une coordination avec le comité de facilitation de l'aéroport au sujet du contrôle des marchandises.
- Accélérer le dédouanement des marchandises de première nécessité entant dans la lutte contre la COVID-19, par exemple les kits de dépistage, les équipements de protection personnelle, les ventilateurs, le gel hydroalcoolique, les médicaments et autres équipements (*article 75 de la loi sur les douanes du Bhoutan, 2017*).
- Procéder au dédouanement des envois de secours et des dons en suivant les directives du gouvernement.
- Différer le versement des droits et taxes à l'importation des marchandises essentielles.
- Procéder au dédouanement sur base de la lettre de transport aérien et des factures.

## **7. Séparation des registres**

- Séparer les registres concernant les envois sanitaires, les envois de secours et les autres marchandises.
- Enregistrer les droits et taxes dont le versement a été reporté.
- Partager des informations avec les acteurs concernés pour une bonne coordination et des prestations de service efficaces.

## **8. Protocole de communication et utilisation de la technologie**

- Utilisation de l'application Druk Trace pour la recherche des contacts, qui permet de recenser les personnes susceptibles d'être entrées en contact direct avec une personne ayant contracté la COVID-19.
- Coordination des vols humanitaires, communication d'informations sur les passagers et du manifeste de chargement.
- Utilisation des applications de médias sociaux, par exemple WhatsApp, Telegram et WeChat, pour la coordination et une communication efficace entre les agents et les parties prenantes.

## **Distanciation sociale à l'aéroport international de Paro.**



### **POUR EN SAVOIR PLUS, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AUX PERSONNES SUIVANTES :**

- Correspondant auprès de l'aéroport international de Paro :

M. Ugyen Tshering  
Directeur régional  
Bureau régional de la fiscalité et des douanes  
Paro, Bhoutan  
[utshering@mof.gov.bt](mailto:utshering@mof.gov.bt)  
PABX : +975-08-272831 / 272832, fax : +975-08-272830

- Correspondant pour les frontières terrestres :

Mme Bumpa Lhamo  
Commissaire adjointe  
Responsable de la Section douanes et accises  
Bureau régional de la fiscalité et des douanes  
Phuentsholing Bhoutan  
[blhamo@mof.gov.bt](mailto:blhamo@mof.gov.bt)  
PABX : +975-05-252356 / 252237 / 252253, fax : +975-05-252224

- Pour trouver des adresses de contact : <http://portal.drc.gov.bt/drc/node/100>.
- Pour en savoir plus sur l'administration des douanes du Bhoutan : [www.drc.gov.bt](http://www.drc.gov.bt).
- Pour en savoir plus sur la notification des mesures fiscales et monétaires prises par le ministère des Finances du gouvernement royal du Bhoutan face à la flambée de COVID-19 : [http://portal.drc.gov.bt/drc/sites/default/files/Notification\\_FM\\_MoF\\_03\\_2020.pdf](http://portal.drc.gov.bt/drc/sites/default/files/Notification_FM_MoF_03_2020.pdf) OU <https://www.mof.gov.bt/wp-content/uploads/2020/03/NOTIFICATION2803202001.pdf>.
- Pour des informations générales sur la situation de la COVID-19 au Bhoutan : [www.moh.gov.bt](http://www.moh.gov.bt).